



CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

843, rue des Pionniers, Launay, Québec, J0Y 1W0

Téléphone : (819) 796-2545

canton.launay@cableamos.com

Launay, le 7 juin 2021

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 435 998 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux s'élèvent à 356 176 \$.

Les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 79 822 \$.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2020 se chiffre à 214 821 \$. Pour cette même période, il y a un surplus affecté covid de 13 448 \$.

Au 31 décembre 2020, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 56 716 \$.

Les principales réalisations de l'année 2020 sont :

Pavage de la rue des Cyprès

Nous avons procédé au pavage de la rue des Cyprès. Les travaux d'un montant de 24 088 \$ ont été réalisés par Pavage Abitibi. Ce projet a été subventionné par le programme d'aide à la voirie locale sous volet projets particuliers d'amélioration.

Projet patrimoine bâti

En prévision du 100^e anniversaire de Launay, des panneaux témoignant le patrimoine bâti de la municipalité ont été réalisés. Lors des festivités du 100^e anniversaire, ceux-ci seront installés devant chaque maison. Les panneaux renseigneront les visiteurs sur l'histoire du bâtiment, de sa construction, des propriétaires passés et actuels et les faits marquants qui y sont associés.

Le projet a été réalisé grâce à l'aide financière du fonds culturel de la MRC d'Abitibi. Le coût total du projet des de 1 432 \$.

Achat et installation d'équipement pour la préparation aux sinistres

La municipalité a reçu une aide financière d'un montant de 16 500 \$ du programme d'aide pour la préparation aux sinistres. Avec l'aide de ce programme, la municipalité a pu adopter un nouveau plan de sécurité civile. Nous avons aussi équipé la salle municipale afin d'être en mesure d'offrir les secours minimaux aux victimes en cas de sinistre.

CONCLUSION

En terminant, je vous rappelle que nous sommes à votre disposition pour toutes questions ou commentaires. Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30h à 16h30.

Claude Lamoureux

Maire